



*Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

Rouen, le 31 janvier 2019

## **Interdiction de circulation des transports scolaires pour la journée du vendredi 1<sup>er</sup> février**

En raison des précipitations neigeuses attendues à partir de la fin d'après-midi, **la circulation des transports scolaires est interdite en Seine-Maritime pour la journée de demain, vendredi 1<sup>er</sup> février.**

Météo-France a placé le département en vigilance orange à compter de ce soir 17h.

La possible présence de neige, de verglas et le risque de congères pourrait rendre la circulation extrêmement difficile à certains endroits pour la nuit et début de matinée de demain.

Les températures nocturnes proches de 0°C ou légèrement négatives pourront également favoriser la formation de verglas avec un risque de chaussées glissantes.

**Fabienne Buccio, préfète de la Seine-Maritime, préfète de la région Normandie, appelle à la plus grande prudence et recommande aux automobilistes de :**

- limiter autant que possible leurs déplacements,
- regagner leur domicile le plus tôt possible ce soir s'ils le peuvent
- se renseigner sur les conditions de circulation et de respecter les restrictions de circulation et déviations mises en place
- observer la plus grande prudence sur les routes (adopter une vitesse limitée, augmenter les distances de sécurité, anticiper les freinages et les manœuvres,...),
- disposer dans leur véhicule d'une couverture chaude et de vêtements et chaussures appropriés aux temps froids.

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr) . Twitter : @prefet766 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)